



Montréal, le 9 juin 2011

***Commentaires sur la version préliminaire du Plan régional de santé publique 2010-2015
Un grand absent : le développement des communautés locales***

D'entrée de jeu, nous vous remercions de nous avoir fait parvenir cette version préliminaire du Plan régional de santé publique 2010-2015 de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSSM) et de nous laisser l'opportunité de la commenter.

Ce bref commentaire de la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) concerne exclusivement l'absence du développement des communautés dans l'ensemble du Plan et plus particulièrement dans les stratégies identifiées par l'ASSSM afin d'atteindre ses objectifs.

En effet, nous avons été très étonnés de constater que la stratégie du développement des communautés n'était pas prise en compte par l'ASSSM dans ce Plan-ci. Nous comprenons fort bien que les priorités d'intervention de l'ASSSM soient articulées autour d'enjeux sectoriels (maladies chroniques, enfants, jeunes, santé au travail, vaccination, etc.) qui ciblent des actions privilégiées par la santé publique.

Cependant, sur le terrain, la concrétisation des actions sur les inégalités sociales de santé (dans une perspective de lutte à plus long terme contre les maladies chroniques) passe inévitablement par des interventions dans les communautés locales (maturité scolaire, saines habitudes de vie, déserts alimentaires, sécurité urbaine, salubrité des logements, aménagement urbain, etc). Pour être efficaces, les interventions de santé publiques doivent s'ancrer dans les milieux de vie et tendre vers une action globale et intersectorielle qui tienne compte de tous les aspects des déterminants de la santé. Travailler en amont des problèmes, dans une perspective de prévention, et intervenir sur les déterminants de la santé sont donc des éléments clés d'une stratégie de santé publique qui vise l'amélioration des conditions de vie.

Or, si le Plan proposé mentionne en débutant la lutte aux inégalités sociales de santé il ne fait toutefois qu'évoquer rapidement le soutien aux actions intersectorielles et passe sous silence la stratégie du développement des communautés. Pourtant, cette stratégie devrait non seulement caractériser la lutte aux inégalités sociales mais, oserions-nous même affirmer, elle devrait être une des bases de l'intervention en santé publique et, à ce titre, un axe transversal de ce Plan.

Pourquoi? Parce que le développement des communautés contribue à l'amélioration des conditions de vie, et en conséquence à un meilleur état de santé de la population. De plus, comme l'ASSSM le souligne elle-même régulièrement, sur les 30 ans d'espérance de vie gagnées au cours du siècle dernier, 8 sont attribuables aux services de santé et 22 à l'amélioration de l'environnement, des conditions de vie et des habitudes de vie bref, à des facteurs extérieurs aux services de santé.

Grâce à l'engagement des acteurs de la communauté, à leur concertation, au décloisonnement et au pouvoir d'agir des populations locales, le développement des communautés est une stratégie gagnante. Seule, chaque action sectorielle peut faire son bout de chemin bien sûr, mais ensemble nous pouvons poser des jalons pour un résultat à plus long terme.

« Toutefois, en santé publique, l'approche par programme ciblant des problématiques particulières tend à multiplier les lieux de concertation au palier local et crée une congestion de la concertation en sollicitant souvent les mêmes réseaux communautaires aux ressources limitées. De plus, les limites constatées des politiques et programmes sectoriels ont amené la santé publique à s'intéresser de plus en plus aux politiques urbaines et de développement social, élargissant ainsi le champ d'action de ses intervenants. On observe alors une territorialisation de l'intervention de santé publique caractérisée par le fait que le local devient un lieu privilégié d'intervention en vue de réduire les inégalités sociales de santé. »

« Développement social local à Montréal : approche concertée de lutte contre les inégalités »,
par Jocelyne Bernier, Carole Clavier, Geneviève Giasson,
dans Réduire les inégalités de santé, INPES Éditions, 2010, p.175.

Nous avons été d'autant plus étonnés de cette absence que le développement des communautés est une des stratégies d'action retenues dans le Programme national de santé publique 2003-2012.

Étonnés également car la Planification stratégique 2010-2015 de l'ASSM y fait référence, notamment en affirmant votre volonté de contribuer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action montréalais pour la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Et votre objectif de favoriser le développement des personnes et des communautés par le biais de la concertation intersectorielle en contribuant à la consolidation des 29 tables intersectorielles de quartier.

Et enfin parce, qu'à notre connaissance, l'importance de la stratégie du développement des communautés est ressortie de plusieurs Plans d'action locaux de santé publique dont le Plan régional devrait être le reflet.

Au cœur du développement des communautés, se retrouve le travail de concertation des Tables de quartier qui assument un leadership en matière de développement social. Ce travail est reconnu notamment par le biais de *l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local* qui supporte le travail de concertation visant l'amélioration des conditions de vie selon une perspective globale incluant plusieurs déterminants de la santé : le logement, le transport, l'aménagement urbain, la sécurité alimentaire, la sécurité urbaine, l'environnement, etc. La direction de santé publique en est partenaire depuis longtemps. Selon nous, *l'Initiative montréalaise* (et les Tables locales) est un acquis qui peut contribuer, à la hauteur de ses moyens, aux objectifs du Plan régional de santé publique.

En guise de petite conclusion...

- Le développement des communautés devrait être reconnu comme une stratégie clé des interventions de santé publique.
- À ce titre, cette stratégie doit être un axe important qui traverse le Plan régional de santé publique.
- En choisissant de soutenir les actions concertées dans les quartiers, et plus particulièrement les Tables de quartier, comme vous le faites déjà, c'est le développement des communautés que soutiennent les programmes de santé publique.

Yves Bellavance
Coordonnateur
Coalition montréalaise des Tables de quartier
5350, rue Lafond
Montréal, Québec H1X 2X2
514 524-1797 poste 228
cmtq@cdcrosemont.org